



REVUE DE PRESSE DU 13/11/2016

- 1- La Banque d'Algérie avait indiqué, en juillet dernier, que le FRR contenait encore des réserves très conséquentes, de l'ordre de 2 150 milliards de dinars, à fin 2015. Ce sont ces réserves qui auront, pour l'essentiel, permis au budget de l'Etat de passer sans trop de difficultés le cap d'une année 2016 très éprouvante du point de vue des recettes de la fiscalité pétrolière.

- 2- Le Ministre des Finances a confirmé, très officiellement, voilà quelques jours, devant les députés, que les avoirs du Fonds de régulation des recettes (FRR) ont atteint leur plancher légal et "s'établissent actuellement à 740 milliards de dinars". Ce qui signifie que le Trésor public ne peut plus légalement utiliser ce reliquat de ressources en 2016.

- 3- Le Ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, affirmait, qu'il n'y aurait pas de pression fiscale, estimant que l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée n'aurait pas d'effet "boule de neige" sur le consommateur algérien. Il a par ailleurs jugé "faible" la taxe sur la valeur ajoutée en Algérie, qui augmente de 2% dans le projet de loi de finances 2017 par rapport aux pays du Maghreb où elle varie entre "25%" et "30%".

- 4- Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué que le gouvernement table sur un taux de croissance de 3,9 % en 2017 malgré la baisse des revenus pétroliers du pays. "Malgré la contraction de ses revenus pétroliers depuis trois années, l'Algérie continue de résister et de déployer des efforts pour préserver la stabilité de ses indicateurs macroéconomiques", a dit Sellal lors de son intervention à la réunion Gouvernement- Walis. "C'est ce qui nous a permis de réaliser un taux de croissance de 3,9 %. Bien que l'année 2017 s'annonce difficile, nous visons le même objectif de croissance", a-t-il ajouté.



- 5- «On est dans une situation difficile, on a bouclé l'année financière difficilement, on s'est éloigné de ce qui pourrait nous aider à avoir une économie moderne, il est matériellement impossible d'ajouter un centime au budget de fonctionnement.» Le 1er ministre n'a pas lésiné hier ni sur les mots ni sur les exemples pour démontrer que le pays doit être désormais géré autrement. S'il s'est contenté à son ouverture de la réunion gouvernement-walis qui se tient au Palais des nations (Club des pins) de rappeler des évidences classiques en matière de gouvernance, de moyens et de difficultés financières de l'Algérie après la baisse drastique de ses revenus suite à la chute du prix du pétrole.

- 6- Alors que la wilaya d'Aïn Témouchent continue d'encourager les investissements dans le secteur minier, la production de gravier a atteint 1 190 320 m³ au premier semestre de cette année. Selon Khaldoun Abderrahim, directeur de l'industrie et des mines de la wilaya, la capacité de production de l'ensemble des carrières en activité a atteint un niveau appréciable grâce aux opérations de maintenance menées dans les stations de concassage ainsi qu'à l'utilisation scientifique et rationnelle des explosives.

- 7- Les principales associations professionnelles du secteur du médicament, ont mis sur pied, hier, officiellement, un espace de coordination, de concertation sous la dénomination de «Fédération Algérienne du Médicament». Cette fédération qui se veut, aussi, une force de proposition, notamment sur les questions réglementaires, régissant le secteur, regroupe l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (l'UNOP), le syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) et l'association des distributeurs pharmaceutiques algériens l'ADPHA.

- 8- Un arsenal de guerre constitué d'armes et de munitions a été saisi avant-hier vendredi par un détachement de l'ANP près des frontières à Bordj-Badji-Mokhtar dans la wilaya de Tamanrasset, selon un communiqué du MDN.



A lire :

Comment financer le déficit budgétaire en 2017 ?

Le budget de l'Etat dans une zone de turbulences

Le Ministre des Finances a confirmé, très officiellement, voilà quelques jours, devant les députés, que les avoirs du Fonds de régulation des recettes (FRR) ont atteint leur plancher légal et "s'établissent actuellement à 740 milliards de dinars". Ce qui signifie que le Trésor public ne peut plus légalement utiliser ce reliquat de ressources en 2016. La Banque d'Algérie avait indiqué, en juillet dernier, que le FRR contenait encore des réserves très conséquentes, de l'ordre de 2 150 milliards de dinars, à fin 2015.

Ce sont ces réserves qui auront, pour l'essentiel, permis au budget de l'Etat de passer sans trop de difficultés le cap d'une année 2016 très éprouvante du point de vue des recettes de la fiscalité pétrolière. On peut même désormais donner le chiffre exact des prélèvements effectués sur le FRR en 2016 ; ils ont été de 1 410 milliards de dinars.

Le complément de recettes nécessaire pour boucler l'année en cours sera, pour l'essentiel, fourni par le produit de l'emprunt obligataire d'Etat, dont on ne connaît pas encore le montant exact, mais dont le ministre des Finances avait promis la publication des résultats en octobre....

En 2017, encore le FRR...

Contrairement à beaucoup de pronostics formulés au cours des derniers mois, le FRR ne sera cependant pas complètement épuisé à fin 2016. Il jouera même encore un rôle essentiel dans le financement du déficit du budget de l'Etat en 2017. Moyennant un aménagement législatif contenu dans le projet de loi de finances pour 2017 qui supprimera tout "niveau plancher", il sera encore sollicité en 2017 au minimum à hauteur de 740 milliards de dinars et "vidé" définitivement l'année prochaine pour combler le déficit budgétaire, comme l'a déclaré explicitement M. Baba Ammi. "Nous allons continuer à financer le déficit en puisant dans le FRR.

L'année prochaine, nous allons puiser les 740 mds de dinars qui restent dans ce fonds", précise le ministre qui dit, cependant, s'attendre, au cours des prochaines années, à une hausse des recettes budgétaires qui vont permettre de suppléer progressivement les ressources puisées jusque-là dans le FRR.

-FIN-